

ARRETE

Objet : Arrêté fixant la liste des membres du jury et la liste des candidats admis à concourir aux concours externe, interne et troisième concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux principaux de 2^{ème} classe, spécialité restauration (H et F) session 2026.

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Isère,

Vu la partie législative du Code général de la fonction publique

Vu la loi n°2016-486 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017, relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 modification de transformation de la fonction publique,

Vu la partie réglementaire du Code général de la fonction publique, et notamment les articles :

- R321-4 à R321-6 du Code général de la fonction publique relatifs aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen,

- R325-1 à R325-142 relatifs au recrutement par concours, aux modalités d'inscription aux concours et examens professionnels et aux modalités de désignation des membres des jurys,

- R352-1 à R352-4 relatifs aux dérogations aux règles normales de déroulement des concours, des procédures de recrutement et des examens,

- R325-81 du Code général de la fonction publique visant à limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion

Vu le décret n°94-163 du 16 février 1994 ouvrant aux ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne autres que la France l'accès à certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 2007-108 du 29 janvier 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux.

Vu le décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

Vu l'arrêté ministériel du 29 janvier 2007 fixant la liste des options pour les concours d'adjoints techniques territoriaux en application de l'article 3 du décret n° 2007-108 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux,

Vu l'arrêté du 19 juin 2007 fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnements des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès au concours de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté C-2025-047 du 17 avril 2025, visé en préfecture le 29 avril 2025, portant ouverture des concours externe, interne et 3^{eme} concours pour le recrutement des adjoints technique territoriaux principaux de 2^{eme} classe session 2026,

Vu le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation adopté par les 12 centres de gestion de la région Auvergne-Rhône-Alpes, signé le 13 avril 2022,

Vu l'accord régional de répartition d'organisation des concours et examens adopté par les 12 départements de la région Auvergne- Rhône-Alpes et figurant au calendrier 2026,

Vu le règlement général des concours et examens professionnels organisés par le centre de gestion de l'Isère.

ARRETE

ARTICLE 1 : La liste des membres du jury des concours externe, interne et troisième concours pour le recrutement des adjoints technique territoriaux principaux de 2^{ème} classe (H et F), session 2026 est arrêtée comme suit :

Le Président :

- Monsieur Pascal OLIVIERI, Élu, Conseiller municipal au maire, Meylan

La Vice-Présidente :

- Madame Annie FRAGOLA, Élue, Adjointe au Maire, Crolles

Les autres membres :

- Monsieur Fabrice BEDON, Personnalité qualifiée, Directeur adjoint éducation jeunesse, Grenoble
- Madame Imen DESMEDT, Élue, Adjointe au Maire, St Marcellin
- Monsieur Denis DUPONT, Personnalité qualifiée, Responsable cuisine centrale, Département de l'Isère
- Madame Laetitia VASSEL, Personnalité qualifiée, Directrice éducation enfance jeunesse, Seyssins
- Madame Rachida CHERROUF, Fonctionnaire, Directrice action éducative et vie scolaire, Ambérieu en Bugey
- Madame Ghislaine FIGUIER, Fonctionnaire, représentante du personnel
- Monsieur Sébastien TRUCHE, Fonctionnaire, Directeur Général des Services, Corenc

ARTICLE 2 : Sous réserve de la production des documents ou des diplômes requis au jour de la première épreuve, la liste des candidats admis à concourir aux concours externe, interne et 3^{ème} concours pour le recrutement des adjoints technique territoriaux principaux de 2^{ème} classe (H et F), session 2026 est arrêtée comme présentée en annexe.

ARTICLE 3 : Les candidats disposent en cas de contestation d'un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble (possibilité de saisir le tribunal administratif par la voie de l'application « Télerecours citoyens » : www.telerecours.fr). Dans ce délai, les candidats peuvent également déposer un recours gracieux devant Monsieur le Président du centre de gestion de l'Isère, cette démarche suspendant le délai du recours contentieux.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié sur le site : www.cdg-aura.fr, après transmission à Madame la Préfète de l'Isère.

St Martin d'Hères, le 6 janvier 2026

Le Président,

Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN



Concours interne d'adjoint technique principal de zème classe
Spécialité « restauration »
Session 2026

Liste des candidats admis à concourir

Nombre de candidats		CANDIDAT	AUTRES PRÉNOMS	NOM PATRONYMIQUE
1	Madame	ALIOUCHE Rachida		ALIOUCHE
2	Monsieur	BOLON FONTAINE Anthony	Jean	BOLON
3	Monsieur	BOTTOSTEGLIA Florent	Thierry	
4	Monsieur	BOULARASSE François		
5	Monsieur	CABOT Fabrice		CABOT
6	Madame	CLEMENCE Elise	Catherine Joëlle	CLEMENCE
7	Monsieur	DI SPIGNO Vladimir		DI SPIGNO
8	Monsieur	DUMESNIL Tanguy	OLIVIER	
9	Monsieur	DURAND Kevin	Raymond Mathieu	DURAND
10	Monsieur	GOURHANT Benjamin		
11	Monsieur	LATIL Mohamed	ALI	
12	Monsieur	LELOUP Jerome		
13	Madame	LOPEZ Severine		LOPEZ
14	Madame	LOZOUET Marie	JENNIFER	LOZOUET
15	Monsieur	MAMBE Bryan	Mboyo	
16	Madame	MAUCOTEL Estelle	Alice	MAUCOTEL
17	Madame	MESSAoudi Leila		MESSAoudi
18	Monsieur	MOINE Dorian	Yannis	
19	Madame	NICOUD Marianne		NICOUD
20	Madame	REVEST Jessica	Rose-Marie	SABARLY
21	Monsieur	ROBLES Sébastien	DANIEL	ROBLES
22	Madame	ROSSI Loane		ROSSI
23	Madame	SIMON Nadine	helene	SIMON
24	Monsieur	SINGOU MALELA Apollinaire		
25	Madame	SUATON Lauriane		BUGNON
26	Madame	TANOU Ahou Viviane		TANOU
27	Madame	VAITILINGOM Maelys Nicole		SEVAMY TAILAMIN
28	Monsieur	VEYET Alix		

Liste arrêtée à 28 candidats

Concours externe d'adjoint technique principal de 2ème classe
Spécialité « restauration »
Session 2026

Liste des candidats admis à concourir

Nombre de candidats	CANDIDAT		AUTRES PRÉNOMS	NOM PATRONYMIQUE
1.	Monsieur	AVEZ Gaël		AVEZ
2.	Monsieur	BOURGES Nicolas	Marcel Daniel	BOURGES
3.	Madame	BRUNO Alexandra		BRUNO
4.	Monsieur	DELAHAUT Valentin	Julien Marcel	
5.	Madame	FARJAUD Karyma	Fathia	FARJAUD
6.	Monsieur	GALLAIRE Jeremy	Claude	GALLAIRE
7.	Monsieur	GEORGES Michael		
8.	Madame	GONZALEZ Oranne		GONZALEZ
9.	Madame	ISIK Christine		
10.	Madame	JOVER Justine	FANNY	JOVER
11.	Madame	KROL Céline	Nathalie Erika	KROL
12.	Monsieur	LAMOURY Cyril		LAMOURY
13.	Monsieur	LASKER Rishad		
14.	Madame	LE THI Linhda		LE THI
15.	Madame	MONTALBANO Jessica		
16.	Madame	MULLOT Elodie	ESTELLE ELISABELLE	MULLOT
17.	Madame	PORTIER Marion	Denise Christiane	PORTIER
18.	Madame	RADI Naziha		RADI
19.	Monsieur	RINALDI Sébastien	Jean Claude, Anselme	
20.	Madame	SAO PEDRO Amandine	LUCIE, MARCELLE	NAVE
21.	Madame	SCATIGNO Molie		LENG
22.	Madame	SORO Charleyne		MAYIZA

Liste arrêtée à 22 candidats

3^{ème} Concours d'adjoint technique principal de 2ème classe
Spécialité « restauration »
Session 2026

Liste des candidats admis à concourir

Nombre de candidats	CANDIDAT		AUTRES PRÉNOMS	NOM PATRONYMIQUE
1	Monsieur	CEREDA Marco		
2	Madame	DAL-TOË Florence	Jeannine Annie	TESSIER
3	Monsieur	HOSPICE François		HOSPICE

Liste arrêtée à 3 candidats